



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

LE RETRAIT, UN POINT C'EST TOUT !

La commission spéciale sur les retraites composée de députés de différents groupes s'est terminée sans avoir achevé les débats sur les amendements déposés, loin s'en faut. Le 17 février a débuté l'examen du texte à l'assemblée nationale où la majorité s'acharne à défendre son projet de plus en plus indéfendable au regard des injustices et des régressions qu'il porte, mais aussi au regard des nombreuses incertitudes et des « vides » qu'il accumule, particulièrement en matière de financement et d'étude d'impact. Ce texte d'amateurs n'apporte toujours pas d'indications fiables sur l'évaluation des cotisations, sur leur durée et sur le montant des pensions futures. Plus le temps passe, plus ce projet de loi révèle ses approximations, ses mensonges et sa médiocrité. C'est une adhésion à l'aveuglette qu'exige le gouvernement dans le seul but de favoriser la capitalisation et le marché assurantiel au détriment des acquis sociaux

Mais vouloir bâcler une loi, c'est vouloir en dissimuler les effets !

Au sein du front intersyndical (CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF), forts de la constance des actions et des initiatives organisées dans tous les territoires et dans de nombreux secteurs, forts du rejet majoritaire de la population, et même du Conseil d'État, **nous appelons au renforcement et à la continuité de la mobilisation et de la grève pour faire du jeudi 20 février un nouveau temps fort** et signifier au gouvernement que le renoncement ne sera pas de notre côté.

Au Ministère de la Justice et à la PJJ, le passage en force et la surdité envers nos revendications relèvent des mêmes postures et stratégies que celles du gouvernement.

- assener les Lignes Directrices de Gestion signant la fin des CAP et du barème à l'ancienneté pour abandonner ainsi les personnels aux lois du mérite et du favoritisme
- imposer l'abrogation de l'ordonnance du 2 février 45 pour vider notre institution de sa vocation éducative

Telles sont les obsessions de nos directions en lieu et place de meilleures conditions de travail, de la reconnaissance de la représentativité syndicale et d'une justice des enfants protectrice et émancipatrice.

Nous vivons depuis plus de deux mois un mouvement social inédit de par sa fréquence en temps forts et de par sa durée. Les raisons de réagir ne manquent pas et ce contexte ne peut que favoriser son ancrage. Quand l'écoute est absente, le rapport de force est, à l'instar de toutes les luttes, la seule façon de se faire entendre. **Agissons pour faire plier ce gouvernement et repousser sa politique.**

Toutes et tous en grève et dans la rue le jeudi 20 février !